

Rapport scientifique pour l'ANR SoV

Tache 3 « Passage à l'acte et méthodes d'exécution »

Le passage à l'acte à l'épreuve des sciences sociales :

Débats et perspectives

Responsables de la Tâche 3 :

Sabrina Melenotte (IRD/URMIS ; FMSH/ANR SoV Sortir de la violence) & Jean-Pierre Dozon (FMSH)

Membres (par ordre alphabétique):

Paola Díaz (CEMS-EHESS), Romain Huët (MCF Université de Rennes), Luis López (AMP-ENSAPLV), Jeanne Teboul (MCF anthropologie, Université de Strasbourg, Laboratoire DynamE), Luis Velasco-Pufleau (Walter Benjamin Kolleg, Universität Bern).

Le rapport scientifique de la Tâche 3 qui suit est largement issu du dialogue des membres de cette Tâche et du premier numéro de la nouvelle revue anglophone *Violence. An International Journal* qui a consacré son dossier thématique au thème du passage à l'acte. Ce document en est la version française, revue et augmentée avec le travail des membres de la Tache 3 : <https://journals.sagepub.com/toc/VIO/0/0>

Introduction

Concept d'abord psychanalytique (Allouch 2019), et souvent mobilisé dans le champ de la criminologie, le passage à l'acte connaît un regain d'intérêt ces dernières années et traverse les disciplines, des sciences politiques, sociales, humaines et cognitives, à tel point que l'on ne sait plus toujours très bien ce qu'il désigne. On le sait d'autant moins que d'une langue à une autre, et par exemple de l'anglais au français ou à l'espagnol, le vocabulaire qui s'y réfère est extrêmement différent.

Aux Etats-Unis d'abord, après les attentats du 9/11, puis dans d'autres pays, en France notamment, les attentats djihadistes ont mis au goût du jour le concept de radicalisation et, avec lui, celui du passage à l'acte violent. Plusieurs auteurs ont rapidement distingué les deux (Clark McCauley et Moskalenko 2011; Horgan 2014; Khosrokhavar 2014) : toute radicalisation n'aboutit pas nécessairement au passage à l'acte, ce qui les a amenés à établir une distinction entre la radicalisation et la radicalisation violente. Les psychanalystes distinguent également la pensée de l'acte violent et l'action, son franchissement en acte.

Certains chercheurs et penseurs s'inspirent de la psychanalyse et de la linguistique et avancent que les massacres sont des « symptôme sociaux » (Uribe 2010) témoignant de l'impossibilité à trouver dans le langage des signifiants pour exprimer le conflit sous une forme non-violente. Le

passage à l'acte est, dans cette veine, une impossibilité à trouver un signifiant, un « contenu non symbolisé » qui comprend l'excès d'une violence qui n'a pas trouvé d'expression dans la symbolisation du langage, chaque partie en conflit empêchant l'autre d'atteindre son identité et son humanité.

D'autres avancent que la contextualisation de la violence extrême n'aide pas à expliquer le passage à l'acte qui reste toujours « imprévisible » (Sofsky 2002) et soulève les mêmes interrogations et enjeux méthodologiques, heuristiques, épistémologiques et politiques que toute étude sur les violences dans leurs multiples expressions. La question sur l'acte en tant que tel, comme geste meurtrier à forte charge sociale, politique et symbolique n'en reste pas moins à chaque fois singulière. Le passage à l'acte ne va pas de soi. Il renvoie à un espace-temps suspendu, mystérieux, qui est l'acte violent lui-même qu'il s'agit ici d'explorer. Cet espace-temps est considéré par les uns comme un basculement, par les autres comme un processus, surtout quand il est massif. Qu'est-ce qui pousse certaines personnes à « passer à l'acte » ? Pourquoi d'autres, au contraire, que tout rapproche, ne le font-ils pas ? Quel est cet espace liminal qui se crée entre la radicalisation, qui peut supposer l'imagination et la fiction de la violence, et le passage à l'acte réel et physique ? Tout passage à l'acte suppose-t-il une déshumanisation et dégradation des rapports de civilité entre sujets, parfois même entre voisins, voire au sein d'une même famille ou d'une même communauté, qu'elle soit ethnique ou nationale ? L'analyse doit envisager les facteurs déclenchant ou accélérant le passage à l'acte, mais aussi, de la même manière, les conditions, individuelles, économiques et politiques, qui le freinent ou le limitent.

Plonger au cœur des ténèbres en quête de sens

On accuse souvent les chercheurs travaillant sur les violences d'être fascinés par celles-ci. Il est vrai que penser les violences extrêmes suppose de s'engouffrer dans notre propre barbarie, affirme Jacques Semelin dans son ouvrage désormais classique *Purifier et détruire* (2005). Citant Claude Lanzmann « entre le vouloir tuer et l'acte même, il y a un abîme », et c'est dans cet « abîme génocidaire » qu'il place le passage à l'acte. Les premiers débats en sciences sociales sont passés par cette plongée « au cœur des ténèbres » des génocides et des violences extrêmes. Il s'agissait, pour comprendre les expériences de violences extrêmes et de masse, de s'interroger sur le sens à leur donner : dans certains cas, le passage à l'acte collectif suppose un degré de préméditation et de sophistication sidérant, dans d'autres au contraire la dimension fratricide de certaines violences collectives implique un corps à corps et une proximité sociale tout aussi stupéfiants. Les premières tentatives de dépasser l'analyse en termes de sidération ont oscillé entre, d'une part, une vision fonctionnaliste, rationaliste, voire déterministe, des violences et, d'autre part une vision affirmant l'impossibilité de trouver du sens à ces violences innommables.

Pour de nombreux survivants, la violence extrême et la destruction de l'Autre avec cruauté sont des expressions de l'indicible, des « tabous de l'histoire » selon les mots de Marc Ferro (2002), tant pour la rupture historique qu'elles incarnent que pour la difficulté à écrire sur le passé. Primo Lévi affirme dans *Si c'est un homme* (1987) qu'il n'y a pas de « pourquoi », renvoyant au domaine de l'indicible les crimes de la Solution finale. Certains ont redouté l'élucidation de l'énigme génocidaire car sa compréhension aurait contribué à « excuser les crimes », à entrer

dans la logique des bourreaux, à leur trouver des circonstances atténuantes. Léon Poliakov confiait à Jacques Semelin au sujet du génocide des juifs que l'événement ayant une multiplicité de causes, il est impossible d'en connaître véritablement les causes. Au contraire, d'autres auteurs comme Christopher Browning (2002) qui a étudié l'implication de policiers allemands, des « hommes ordinaires », dans l'extermination finale pendant la Shoah, ont répliqué que « comprendre n'est pas pardonner ». Michel Wieviorka (2005) considère quant à lui que la violence n'est pas uniquement un dysfonctionnement du système collectif ni une modalité parmi d'autres, mais qu'elle renvoie à une modalité d'action qui comporte une part d'excès, de démesure, de perte de sens sans être pour autant nécessairement un pur déchaînement de folie. C'est également la distinction effectuée par Semelin (2002) entre la violence et la violence extrême, qui renvoie à un « au-delà de la violence ». La dimension paroxystique intrinsèque à la violence extrême se caractérise par une volonté d'anéantissement qui entraîne nécessairement un excès dans la manière dont est exécutée une personne : il ne s'agit pas seulement de la « tuer », mais de l'anéantir, elle et son groupe. Pour ce faire, les mutilations et démembrements corporels, commis par exemple par Daech au Proche et Moyen-Orient ou par les narcotrafiants mexicains, traduisent des pratiques de cruauté et de destruction transgressive, où le corps supplicé devient un « véhicule discursif » (Eltringham 2012), physique et symbolique, de messages destinés aux groupes ennemis. Dans les violences extrêmes, la négation de l'humanité s'exprime par des méthodes d'aviilissement et de souillure (Douglas 2005) du corps, la cruauté violant le droit de la guerre et modifiant par là-même les modalités du passage à l'acte. Ainsi, la littérature substantielle sur les violences extrêmes traduit l'effort pour comprendre « malgré tout » l'insupportable (Kilani 2014, 249) : « Il s'agit, en règle générale, dans les violences collectives, non pas d'éruptions inexplicables, mais de scénarios sociaux qui se répètent, avec un début, un milieu et une fin. Ces scénarios sont l'œuvre d'être pensants, non de fous furieux » (Welzer 2007, 17).

L'indicible de la violence ne s'oppose donc pas au « devoir moral » de compréhension de ses formes extrêmes et de masse pour, éventuellement, les empêcher. En allant au cœur du problème du lien social et de la perte de sens du sujet, l'on peut s'intéresser à la violence comme une subjectivité niée ou brisée (Wieviorka 2005), mais qui peut également être recouvrée. Il est alors possible d'analyser la rationalité de la violence et d'intégrer ses causes et effets sociaux, politiques, voire même psychiques, ce qui suppose de combiner l'étude subjective, voire psychosociologique, à l'étude sociologique, anthropologique et politique. Ce qui permet également de contribuer à la construction de ce domaine de recherche encore peu développé qu'est la « sortie de la violence » : plutôt que d'imaginer une frontière nette entre violence et non-violence, un avant et un après la violence, la recherche, dans cette perspective, intègre l'ensemble de situations et de processus qui souvent se chevauchent et s'imbriquent plus qu'ils ne se juxtaposent strictement.

En découle le choix heuristique, au cœur de cette tâche, de veiller à l'articulation de théories et théorisations, et de connaissances empiriques, dans le prolongement de quatre années de séminaire au sein d'une initiative originale, la Plateforme Violence et sortie de la violence de la Fondation Maison des sciences de l'homme, à Paris, qui a accueilli et mobilisé plus de 250 chercheurs et proposé des projets de différentes natures pour précisément faire de la sortie de la violence un domaine de recherche[1]. Plusieurs publications sont issues du travail de cette

Plateforme, et notamment le rapport du Panel international sur la sortie de la violence (FMSH 2019), qui examine dix thématiques distinctes et complémentaires, et celui de l'ANR SoV qui dédie deux axes de sa réflexion aux thématiques du passage à l'acte et de la radicalisation[2].

De ces expériences de recherche, on peut d'abord tirer des leçons d'ordre méthodologique. En premier lieu, il est important de prendre en compte la situation de l'enquête, d'interroger la neutralité axiologique du chercheur, et de mener un travail réflexif sur le jugement qu'il porte sur son objet : une situation jugée violente et intolérable à une époque ne le sera pas forcément, ou autant, à une autre. Ensuite, la dimension morale sous-jacente aux relations entre les individus concernés directement par les actes de violence façonne des normes, ainsi qu'un modèle explicite ou implicite du juste et de l'injuste, qui dépasse les oppositions de type légal/illégal ou privé/public. Ainsi, quiconque mène une enquête approfondie sur la violence s'aperçoit rapidement qu'il est difficile de se contenter d'identifier certains des acteurs qui s'affrontent comme étant les « bons », c'est-à-dire les victimes des violences, et les autres comme étant les « mauvais », qui seraient les exécuteurs de la violence. Les travaux conduits au sein de l'ANR SoV par Jeanne Teboul (2017) auprès des soldats engagés dans l'armée de terre française mettent ainsi par exemple au jour certains de processus institutionnels de légitimation, voire même de glorification, de la violence armée.

Ainsi, le chercheur ne saurait naturaliser la violence et les acteurs qui gravitent autour, mais il doit prendre en compte la manière dont les sujets peuvent, eux, naturaliser ou institutionnaliser des catégories qu'ils produisent : analyser le passage à l'acte implique de comprendre la manière dont se polarisent progressivement des groupes humains qui construisent des catégories binaires et des collectifs généralisant, « les » Tutsis, « les » Juifs, « les » musulmans, etc.

Cette considération en entraîne une autre : les degrés et la nature des actes violents doivent être analysés sur la longue durée. Un auteur de violences à un moment donné peut être une victime des violences à un autre moment. Le cas du Rwanda est à cet égard emblématique d'un conflit qui a duré et où les rapports se sont inversés au fil de l'histoire. C'est dire aussi l'interchangeabilité de catégories de « bourreaux » et de « victimes » qui invite à ne pas réduire la complexité des situations de violences extrêmes à des oppositions rigides : bien qu'elles soient éventuellement pertinentes à un moment donné, elles ne rendent pas compte de la labilité diachronique et synchronique des modes d'affiliation contemporains, voire des « multi-engagements » des acteurs armés (Combes 2011). L'étude d'un conflit sur la longue durée montre souvent que les catégories sont mouvantes et interchangeables en fonction des contextes et des époques. Les bourreaux d'un jour deviennent les victimes à une autre époque.

Observer et analyser l'acte violent : un défi méthodologique et disciplinaire

Etudier le passage à l'acte pose donc d'importantes questions d'ordre méthodologique. En se demandant si une ethnographie de la violence était possible, les anthropologues Elisabeth Claverie, Jean Jamin et Gérard Lenclud (1984) ont rendu compte très tôt, en pionniers, de la difficulté qu'il y a à appréhender un phénomène au caractère insaisissable. Au-delà du problème initial de définition de ce qu'est la violence, son étude procède d'un double enjeu méthodologique : non seulement elle est difficilement observable en train de se faire, au

moment du passage à l'acte, mais elle résulte par conséquent d'une procédure de qualification postérieure à l'acte violent qui fait l'objet de controverses.

Pendant longtemps, la plupart des études ont été ici le résultat indirect d'autres recherches tant l'immersion ethnographique était dangereuse, voire impossible. Avec quelques exceptions : Philippe Bourgois (2012) s'est retrouvé « sous les balles » lors d'une fusillade au Salvador en pleine révolution paysanne, Alan Feldman (1995) s'est retrouvé « en état d'urgence ». Les psychologues sociaux ont analysé après la deuxième guerre mondiale les « bourreaux », en s'éloignant des analyses individualisantes et pathologisantes associées à la déviance. Milgram le premier (1963) a créé un consensus sur le caractère « ordinaire » de « bourreaux » qui, sous l'effet de l'obéissance à l'autorité ont pu se livrer à des pratiques extraordinaires. Dans les années 2000, de nouvelles ethnographies anglo-saxonnes approfondies (Kleinman, Das, et Lock 1997; Kleinman, Ramphel et Reynolds 2000; Das et al. 2001; Scheper-Hughes et Bourgois 2003) ont abordé plus frontalement les enjeux politiques et épistémologiques de la recherche dans des contextes violents et en conflits. Plus récemment, un réel tournant d'« ethnographies politiques de la violence » (Makaremi, Calzolaio, et Colombo 2017) a eu lieu.

Une difficulté majeure tient de manière évidente au danger auquel s'expose le chercheur ou tout individu s'attelant à la tâche de créer du sens. Rappelons la mort de Michel Seurat enlevé puis séquestré par des milices islamiques en pleine guerre du Liban, ou celle plus récente de Giulio Regeni, un doctorant italien qui menait une recherche sur les syndicats indépendants égyptiens. Pourtant, les contributions du dossier thématique de la revue *Violence* démontrent la créativité des chercheurs à inventer des recherches originales. Comment étudier sur place la violence politique paramilitaire en Syrie, un pays ravagé par la guerre où, comme l'explique parfaitement Ugur Ungor, le chercheur alterne nécessairement entre, d'une part, le danger et les menaces d'un régime autoritaire, d'autre part, le silence et les distorsions de milices pro-gouvernementales ? Comment affronter la charge émotionnelle qui est d'autant plus forte dans un contexte de violences en cours que toutes les interactions sociales transpirent d'émotions allant de la peur à la colère, en passant par l'anxiété, la tristesse, la douleur. La réflexivité s'impose pour réussir à décrire ces émotions qui submergent parfois le chercheur *in situ*, parfois même l'aliènent, le débordent, ou l'amènent à se censurer. La manière plus ou moins subtile dont il fait jouer ses connaissances et réseaux, arrive dans des lieux cachés, voire clandestins, et peut aborder des questions délicates sans exposer ses interlocuteurs, pose non seulement des questions éthiques, mais elle ne s'apprend guère dans les manuels. Là se révèle la dextérité du chercheur à se plonger dans des sujets aussi épineux pour offrir des matériaux inédits, mais aussi la prise de risque qu'il prend et qui n'est pas toujours parfaitement contrôlée ou mesurée.

Aujourd'hui, l'expansion de nouvelles technologies modifie profondément le rapport au matériau d'analyse, y compris sur la violence. Il est possible de modifier les modalités d'enquête, en menant des entretiens par Skype ou en analysant les réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp, Twitter, etc.) qui complètent ainsi la méthode ethnographique et les entretiens approfondis. Les enregistrements, notamment audiovisuels, des conflits, l'usage du téléphone portable, la caméra frontale de Mohamed Merah qui se filme au moment de l'exécution, les vidéosurveillances lors d'attentats terroristes ou de mobilisations de rues, sont autant de moyens de diviser des séquences et d'en extraire des informations qui modifient l'analyse

qualitative : les chercheurs disposent de détails inédits de tous les acteurs concernés, leurs émotions, la spatialisation du conflit et le positionnement des victimes, des acteurs armés et, souvent aujourd'hui, des journalistes.

Hormis ces violences vécues directement par les chercheurs ou filmées, la production de la connaissance sur la violence en train de se faire, le passage à l'acte, est présent dans des sources indirectes, qui fait l'objet d'une reconstitution du moment de l'exécution. Souvent aussi, la manière d'aborder le passage à l'acte prend l'angle de la mémoire des violences (Mesclier et Azevedo 2008; De Suremain 2010; Theidon 2014; Crapanzano 2011), à partir de sources orales ou écrites (Allen Feldman 1997; Naepels 2013; 2006), des sources coloniales, des rapports d'expéditions, des commémorations, muséographies, témoignages de commissions de vérité et de réconciliation (Sanford 2003).

Que faire des récits des « bourreaux » ?

Une autre difficulté majeure pour étudier le passage à l'acte provient de la nature des récits disponibles pour l'étudier : le témoignage des survivants ; le témoignage des exécuteurs ; plus rarement, le discours de groupes n'ayant pas participé à la violence tout en l'ayant vécue sans être des victimes (les non-violents, les déserteurs, les résistants) ; enfin, dans la fiction cinématographique ou littéraire, la mise en scène des exécuteurs imaginés à partir de sources historiques. Dans certains cas, ces récits et justifications de la violence peuvent dévoiler le fondement idéologique des pratiques qu'accompagnent le passage à l'acte (Velasco-Pufleau, 2020). Il s'agira ici de produire quelques remarques concernant le statut problématique des récits des bourreaux et mettre encore en relief l'ingéniosité des contributions pour faire face à cette difficulté intrinsèque au sujet.

Il est toujours délicat d'identifier les prémices des formes d'action collective meurtrières à partir de récits, d'autant plus s'ils sont récoltés dans des cadres judiciaires, soit des tribunaux soit des Commissions de vérité et réconciliation (FMSH 2019, 113- 35). Les dépositions correspondent à des récits produits par les attaquants eux-mêmes, témoins oculaires d'un autre type que les survivants et les victimes : ils ont également « vu » et « été » sur les lieux des crimes, et ont même été à l'origine des événements. En ce sens, leur parole est instituante, mais pose la question de la validité de leur témoignage et de l'objectivation de leur récit. Même si ces dispositifs ont permis d'avancer dans la connaissance des violences et de nombreux motifs du passage à l'acte dans des contextes précis, en offrant des descriptions particulièrement riches pour pénétrer les détails des crimes de guerre et de masse, ils ont également montré leurs limites, notamment en raison des justices « incomplètes » qu'ils ont engendrées, les amnisties qui ont conditionné pénalement ces prises de parole sans garantir leur véracité ou leur intégrité. L'article de Brahim El Guabli est l'illustration marocaine d'une commission de vérité de plus qui s'est faite sans les bourreaux et a reproduit l'impunité.

La contextualisation de la production des récits de bourreaux est donc essentielle : dans un dispositif judiciaire, il s'agira d'un récit de justification, voire une technique de défense visant à légitimer leur action violente. Ainsi par exemple, lors du plaidoyer de Vojislav Šešelj au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), le criminel de guerre a assuré sa propre défense en innovant des techniques de rupture qui perturbèrent le déroulement du procès, en

réclamant le pouvoir dans une symétrie maîtrisée, où les juges furent pris à parti et durent rappeler la règle du droit et qui édicte la règle (Claverie 2009). J'ai également montré comment dans le conflit armé au Chiapas, la technique de défense du groupe paramilitaire qui provoqua le massacre d'Acteal a consisté à ériger l'Autre, les rebelles zapatistes, en l'agresseur initial pour justifier ensuite sa propre agressivité et légitimer le recours à la violence physique (Melenotte 2014). À partir de témoignages au sein du personnel de l'Armée chilienne, notamment de sous-officiers responsables de la sécurité dans des centres de détentions, Marcia Esparza (2007) a analysé treize confessions dans les dépositions pénales, codifiées à partir des dimensions de remords et d'héroïsme de Leigh A. Payne et du code du silence, de loyauté et d'obéissance due, examiné par Edwin Chemerinsky. Les témoignages sur le mode de la confession ont ceci d'ambigu qu'ils reconnaissent qu'il y a eu violence, abus, voire torture (mais pas dans ces confessions), sans toutefois apporter clairement une version plus « vraie » des événements. Esparza montre que si certains travaux avaient déjà réfléchi aux confessions de « tortionnaires », ces confessions dépendaient toujours du contexte dans lequel elles avaient lieu (religieux, public, « marché commercial » si le témoignage est acheté, ou jugement criminel).

Selon Payne, distingue quatre types de confessions à caractère de remords ou d'héroïsme chez les soldats tortionnaires argentins. Le premier, la confession « idéale », est celui du « remord confession » : pour une raison personnelle, le témoin a pris une distance critique face aux autorités qu'il servait ; le second est celui de la confession héroïque, où la violence est justifiée par la glorification des politiques de terreur ; le troisième type est celui des confessions d'échange (*peddling confession*), où le tortionnaire admet en échange d'argent avoir torturé ses victimes ; le quatrième type est celui où les confessions se donnent dans des forums publics (comme le Sénat argentin) lors de procès officiels et dans ce cas il s'agit de confessions d'autodéfense, par exemple pour défendre la patrie, plus que de remords.

Comme cela a été mentionné plus haut, le chercheur a souvent affaire à des reconstructions postérieures qui induisent une distance spatiale et temporelle entre lui-même et son objet d'étude. Les témoignages des exécuteurs et les entretiens publiés après les faits sont autant de récits précieux, voire d'exercices de mémoire, du passage à l'acte pouvant rendre compte du caractère performatif de celui-ci, à condition de prendre en compte les enjeux politiques contemporains de leur production. Importante est là encore l'habileté par laquelle le chercheur trouve des ruses pour contourner ces obstacles méthodologiques : soit il réussit à faire parler « autrement » ces récits produits dans des contextes judiciaires, aussi partiels et partiels soient-ils, comme l'historien avec les archives ; soit il en produit de nouveaux, en rencontrant d'anciens exécuteurs pour leur poser les questions « autrement » et produire des récits d'une autre nature sur le même sujet ; soit il s'appuie sur d'autres sources relevant de la fiction pour en tirer des connaissances complémentaires. C'est le cas avec la littérature de témoignage déployée dans la contribution de Brahim El Guabli. La finesse des descriptions littéraires et de la psychologie des personnages l'aide à analyser la construction de l'impunité du régime marocain à travers des personnages-clés du régime au sein des prisons Tazmamart (directeur de prison, superviseurs, gardiens), dont certains sont des figures violentes et morales à la fois, l'auteur rejoignant indirectement la thèse de l'humanité de certains bourreaux.

Des radicalisations aux violences extrêmes : de quel passage à l'acte parle-t-on ?

De nombreux auteurs ont fait avancer la compréhension du phénomène meurtrier à partir des *perpetrators studies* ou *genocidestudies*, un domaine aujourd'hui bien balisé. L'obéissance à l'autorité depuis l'expérience pionnière de Milgram (1963), ou encore la pression sociale et la conformité au groupe, l'adoption d'un rôle social en fonction de la situation sont autant de thématiques relevant de la psychologie sociale venues étayer l'approche situationnelle et remettre en question la nécessaire radicalisation antérieure des exécuteurs. De même, la littérature portant sur les violences politiques, étatiques, révolutionnaires ou paramilitaires, dans le cadre de régimes autoritaires est aujourd'hui bien couverte, notamment par l'Amérique latine, l'Afrique et l'Europe. Plus récemment, politistes et sociologues ont renouvelé l'étude des formes de l'engagement militant radical plus classique, du nationalisme ou du terrorisme (Wieviorka 1988 ; Pérez-Agote 2006 ; Sommier 2012 ; Ferret 2015), en appréhendant l'engagement, même violent, comme une expression de l'action collective et en prônant l'approche processuelle (Fillieule 2001). La principale transformation a précisément opéré dans la rupture avec les formes d'engagement militants passés, islamistes inclus, en raison des risques assumés de la mort dans l'action clandestine violente ou la lutte armée. Khosrokhavar (1995; 2015) a notamment analysé les ruptures et les continuités entre les martyrs révolutionnaires en Iran et les djihadistes contemporains, qui partagent une quête de sens du sujet qui, par la spiritualisation de la mort et le sacrifice de soi, devient un sujet historique.

L'essor ces dernières années des études sur les radicalisations globalisées (Roy 2002b; 2002a ; 2016a ; 2016b ; Khosrokhavar 1995 ; 2014 ; 2018 ; Rougier 2004 ; 2015 ; Sageman 2008 ; 2017 ; Neumann et Kleinmann 2013 ; Kepel 2005 ; 2008 ; 2016 ; Alliance Athena 2016 ; Crettiez et Ainine 2017 ; Bonelli et Carrié 2018 ; FMSH 2019 ; Sèze 2019)[5] ont apporté un éclairage nouveau sur les formes d'engagement militant clandestin, au carrefour entre la violence politique et clandestine (Della Porta 2006 ; Sageman 2008), ainsi que sur les trajectoires d'engagement numérique de jeunes qui s'affilient « en ligne », avec plus ou moins de force idéologique et de socialisation préalable (Ducol 2015 ; Ducol et al. 2018). La montée en puissance du paradigme de la radicalisation a décentré l'attention sur le paradigme génocidaire en montrant d'autres logiques de l'engagement, non structurées depuis l'État (contrairement au génocide) et qui souvent le défient et entrent en concurrence avec lui, comme l'État islamique ou les cartels de la drogue. Pour autant, il est étonnant que la littérature plus récente sur les radicalisations violentes se soit peu appuyée sur celle plus ancienne des violences extrêmes. Pourtant, l'une et l'autre partagent le manque de consensus autour des « causes » objectives, ou des trajectoires et parcours biographiques des acteurs violents. Face à une telle difficulté heuristique, de nombreuses études sur la violence, les conflits armés et les formes d'engagement violents, ont opté pour opérer un tournant : plutôt que de chercher les « racines » et les causes ou facteurs aboutissant à la violence, certains préfèrent se concentrer sur les « *modus operandi* », les « processus » et les « mécanismes », le « comment » plutôt que le « pourquoi » (Fillieule 2001 ; Sommier 2012; Crettiez et al. 2017). Mais la tendance actuelle d'une partie des sciences politiques et de la sociologie politique à travailler sur les trajectoires et les biographies ne peut faire l'économie d'une analyse des régimes et des crises politiques, de la place des institutions dans le conflit et de l'état de guerre plus ou moins déclaré et officiel dans lesquels se déploient les exécuteurs. L'approche prônée ici vise à articuler et enchevêtrer les échelles géographiques, allant du local au global, en prenant en compte la

restructuration des subjectivités associées et traversées par les dynamiques globales qui prennent en compte la « géographie de la colère » (Appadurai 2009).

Ainsi, le lecteur l'a compris, un choix méthodologique et épistémologique important des contributeurs du dossier thématique sur le passage à l'acte dans la revue *Violence* a été de ne pas opposer les théories récentes sur la radicalisation à celles des violences extrêmes, mais plutôt de les relier et les faire dialoguer tant que faire se peut. L'étude du passage à l'acte offre cette occasion d'une analyse transversale des violences, individuelle et collectives, extrêmes et de masse, étatiques ou criminelles. De plus, penser à partir du passage à l'acte n'implique pas pour autant de l'isoler et de le réduire à un moment T appréhendé *ex nihilo*. Au contraire, il peut être compris comme l'une des séquences de la participation à des actes de violence selon des méthodes différentes (fusillades, rafles, bombardements, torture, corps à corps), selon des acteurs violents différents (politiques, criminels, paramilitaires, etc.) et selon des contextes différents, allant de la guerre à la paix en passant par ce que Marielle Debors appelle l'« entre-guerres » (2013).

Un second choix des contributeurs du dossier thématique sur le passage à l'acte est analytique et repose sur le premier tout en le complexifiant. D'une part, il s'agit de récuser tout déterminisme évident, même s'il existe des facteurs explicatifs pour expliquer le passage à l'acte. Celui-ci n'étant pas nécessairement l'aboutissement de la radicalisation, l'inverse est également discutable : la radicalisation serait-elle une étape nécessaire du processus vers le passage à l'acte violent ? D'autre part, les études récentes sur les radicalisations montrent qu'il n'existe pas de lien causal obligé entre engagement radical et passage à l'acte violent (Neumann et Kleinmann 2013 ; Ducol 2015 ; Clark McCauley et Moskalenko 2009 ; 2014 ; Bartlett et King 2012 ; Khalil 2017 ; Khalil, Horgan, et Zeuthen 2019). Benjamin Ducol (2015 : 12), ce qui invite à ne pas appréhender les trajectoires d'engagement djihadiste à partir de leurs aboutissements violents, et à ne pas imputer l'intention du passage à l'acte violente à tout acteur s'engageant dans le djihadisme. D'une autre manière, Mohamed-Ali Adraoui (2020 ; FMSH 2019, 61- 76) propose de ne pas établir de lien de causalité systématique entre le salafisme quiétiste et le djihadisme. Mais la difficulté reste entière : en distinguant la question de l'engagement dans le militantisme radical des actes violents concrets qu'implique cet engagement, le risque est d'accréditer l'existence de deux modèles distincts d'entrée et de trajectoire, comme si l'on avait affaire à deux formes de militantisme (Ducol 2015). Peut-être aussi est-ce en partie pour cette raison que, si la radicalisation non-violente se distingue de la radicalisation violente (Khosrokhavar 2014) et que les deux moments gagnent à être distingués, les travaux sur le djihadisme et la radicalisation islamiste n'ont que peu dialogué avec les travaux sur les violences extrêmes et de masse telles que les génocides nazi, rwandais, arménien, cambodgien, alors que ces derniers ont apporté considérablement à l'étude des motivations qui poussent à tuer. Ainsi, il n'en reste pas moins nécessaire de penser les facteurs et trajectoires qui conduisent à la radicalisation violente, au terrorisme de masse et à la violence extrême. Peut-être l'une des clés de compréhension réside-t-elle ici dans la manière dont nous appréhendons nos sujets d'étude et dans les approches théoriques que nous déployons : plutôt que de tenter une analyse totalement cohérente et systématique du passage à l'acte faut-il mieux accepter que les étapes menant à la violence sont loin d'être unitaires, systématiques et mécaniques, et qu'il est important de dissocier les processus d'engagements violents d'une

visée téléologique, celle d'une mécanique réglée où toute radicalité est lue à l'aune de ses potentialités violentes ou en lui conférant une unité a posteriori qu'elle n'a pas au départ.

Réinterpréter les sources et dépasser les dichotomies

Les auteurs du dossier thématique sur le passage à l'acte de la revue Violence procèdent à un état de l'art pointu, pour ne pas dire exhaustif dans certains cas, des travaux existant sur les questions traitées. Le lecteur trouvera donc une bibliographie consistante pouvant nourrir ses recherches au fil de ses lectures. L'effort pour dépasser les débats et les dichotomies déjà existantes passe par un travail de théorisation à partir de matériau empirique inédit ou, dans certains cas, d'analyses des angles morts de données et d'analyses de matériaux déjà existants mais réinterprétés. Par exemple, Nicolas Mariot revisite des entretiens traduits et publiés dans des livres majeurs existants. Omar Mc Doom quant à lui relit des entretiens sur le génocide rwandais déjà publiés par d'autres chercheurs qu'il place aux côtés des siens. En outre, les deux auteurs reviennent surtout sur la nécessité de déconstruire l'opposition devenue classique entre les approches situationnelle et processuelle.

Un grand partage semble s'être dessiné ces trente dernières années suite à la publication de l'ouvrage de référence de Christopher Browning (2002 [1992]) sur les hommes ordinaires. Ce livre a généré de longs débats ayant fait avancer la compréhension du phénomène meurtrier. Parmi les plus connus, celui déclenché par l'ouvrage controversé de Daniel J. Goldhagen, *Les bourreaux volontaires de Hitler* (1997) qui a balayé un peu vite la thèse de Browning. Celui-ci, dans son analyse du 101^e bataillon de réserve de la police allemande, apporte de nombreux éclairages nuancés sur les policiers réservistes, ces « hommes ordinaires » devenus des tueurs à la chaîne. La plupart, pourtant pas inscrits au parti nazi, voire même sociaux-démocrates ou communistes avant 1933, ont obéi à l'ordre d'exécuter plusieurs centaines de milliers de Juifs de Pologne entre 1941 et 1943. Browning démontre qu'un quart a refusé de participer aux massacres ; un autre quart y a participé avec plaisir et fierté et le reste a obéi aux instructions après avoir dépassé des difficultés psychologiques et morales (dépression nerveuse, malaise, saouleries). Browning prend en compte une série de facteurs pour expliquer leur participation : la propagande nazie, le conformisme, la pression psychologique du groupe, la peur d'apparaître comme des lâches, la brutalité et la cruauté de la guerre contre l'URSS qui habitaient les soldats aux massacres et les déresponsabilisaient sur le plan moral.

Pour Goldhagen, l'horreur nazie et la mise en œuvre de la Solution finale ne sont pas le résultat de quelques hommes. De même, les longues descriptions difficilement supportables de ce moment décisif qu'est le passage à l'acte de policiers lors des fusillades en Pologne occupée, du personnel des camps de concentration et des gardes chargés d'évacuer les camps de concentration à l'approche des troupes alliées, lors des « marches de la mort », n'étaient pas uniquement le résultat de l'obéissance à l'autorité. Pour Goldhagen, le passage à l'acte s'explique par un facteur mono-causal qu'on a d'ailleurs pu lui reprocher : l'« antisémitisme éliminationniste » (*eliminationist anti-Semitism*) profondément ancrée dans la société allemande expliquerait à elle seule que l'holocauste soit arrivé uniquement sous l'inspiration et le contrôle des Allemands. Contournant tout un ensemble de causes mises en valeur par plusieurs décennies d'historiens - le fonctionnement d'une machine bureaucratique permettant la Solution finale, les relations géopolitiques de l'entreprise génocidaire, les facteurs psychologiques des

teurs de masse -, Goldhagen fait de la haine raciale le principal facteur de l'histoire du génocide (Traverso 1997). Pour lui, le génocide juif est l'épilogue du projet national exclusivement allemand, né de l'échec de leur assimilation un siècle et demi plus tôt, lorsque les chrétiens tentaient de mettre fin au judaïsme par la conversion. L'antisémitisme génocidaire serait donc le fruit d'un trait dominant et naturel de la culture allemande, irréductible au nazisme hitlérien, qui explique l'accueil favorable et le consentement des mesures du régime nazi dès les années 1930 (les lois de Nuremberg, les pogromes de la Nuit de Cristal de 1938, les camps de la mort, etc.). Par ce biais-là, Goldhagen en arrive à dire que des « Allemands ordinaires » ont participé « spontanément » aux violences lors de la *Kristallnacht*, réfutant ainsi d'autres travaux affirmant le contraire, comme par exemple ceux d'Ian Kershaw sur l'opinion publique en Bavière qui fut plutôt réticente aux événements de la Nuit de Cristal. Or Goldhagen présente au contraire les pogromes comme le fruit du déchaînement spontané et sauvage d'une foule irrationnelle, et la Solution finale comme l'aboutissement naturel de cette idéologie éliminationniste.

Etonnamment, Goldhagen a rapidement incarné l'approche dite « processuelle » en même temps qu'il essentialisait la nation allemande et déconstruisait les thèses de Browning sur les hommes ordinaires et d'Arendt sur la banalité du mal, en même temps, aussi, qu'il balayait d'un revers de main d'autres travaux d'historiens de la Shoah. Au contraire, la thèse de Browning a renforcé l'approche dite « situationnelle » : la thèse du bourreau ordinaire s'oppose à l'idée de la déshumanisation ou d'antécédents négatifs reflétés dans les attitudes et les croyances. Pourtant, en examinant de près les thèses de Browning, Omar Mc Doom montre que si l'analyse de forces en situations renforce l'idée que la radicalisation idéologique préalable n'est pas nécessaire, des mécanismes psycho-sociaux surgissent sur le moment du fait de l'acte violent en cours, le modifiant en retour : tout en conservant l'idée principale que la déshumanisation idéologique des Juifs n'a pas été nécessaire parmi les policiers du 101^{ème} bataillon, il suggère aussi que les motifs initiaux telle que la pression sociale, la conformité ou l'obéissance à l'autorité évoluent et laissent place à une violence plus volontaire et cruelle, faisant de la brutalisation non pas une cause mais un effet du comportement de ces hommes.

Face à ce grand partage un tant soit peu artificiel, plusieurs contributeurs du dossier de la revue *Violence* consacré au thème du passage à l'acte tiennent sensiblement la même position depuis leurs études de cas et contribuent ainsi à renforcer une autre position, émergente ces dernières années : les intentions des acteurs à passer à l'acte sont évolutives et développementales plutôt que déterminées au préalable. Cette vision plus fonctionnaliste ou pragmatique semble se développer face aux théories plus intentionnalistes qui ont précédé et on la retrouve dans plusieurs contributions du numéro de revue. Bien qu'il existe des facteurs hétérogènes enveloppant les actes violents, le changement a lieu au fur et à mesure de l'action, renforçant l'idée déjà énoncée qu'il n'existe pas de prédétermination de l'acte violent. Mc Doom était l'idée d'un dynamisme changeant induit par l'acte violent trouvée chez Browning qui l'amène à considérer la radicalisation à la fois comme « la cause et la conséquence des violences dans les génocides et les massacres de masse ». Il montre par exemple comment, dans le cas du génocide rwandais, la méthode d'exécution d'un tueur a évolué vers plus de cruauté au fil des jours. Les attitudes sont hétérogènes, mais l'auteur souligne ici que le changement d'attitudes opère comme résultat du passage à l'acte lui-même tout en modifiant

l'acte violent : l'imitation de son voisin peut déclencher le sentiment de haine qui naît soudainement « en tuant ». Jan Reinermann et Timothy Williams, quant à eux, montrent comment les motivations évoluent au cours de l'action en suivant un processus d'adaptation qui transforme la hiérarchie des besoins de l'individu agissant : par exemple, la sécurité face à la menace, l'intégrité morale, l'appartenance sociale ou de meilleures conditions de vie sont autant de besoins de bases induisant des motivations telles que l'évitement d'actes coercitifs de tuer, la conformité au groupe, l'opportunisme économique, etc. qui, respectivement, viennent répondre aux besoins. Tout en prenant également en compte la diversité des personnalités des individus et des contextes, ces motivations peuvent changer d'ordre au cours de l'action violente elle-même (*hierarchy re-ordering*) et l'une ou l'autre peut être plus saillante à un moment donné, de nouvelles motivations peuvent émerger et s'ajouter au cours de l'action (*motivation addition*) ou au contraire disparaître (*motivation removal*) : par exemple, le besoin de promotion sociale ou professionnelle a pu au Rwanda ou au Cambodge pousser à participer au génocide pour atteindre une meilleure position dans la chaîne d'opportunités. Peu de travaux jusque-là ont décliné de façon précise les besoins et motivations du passage à l'acte pour montrer comment on passe d'une position à une autre par un effort de modélisation (patterns) des dynamiques de compréhension. Cette perspective processuelle peut renvoyer aux microprocessus de la violence dont traite Collins. Elle ne repose pas sur des analyses psychologiques, bien que l'héritage psychanalytique et psychologique soit indéniable. En fait, il n'y a rien de contradictoire à analyser le passage à l'acte d'un point de vue interactionniste, ou depuis l'échelle microsociologique de l'observation, tout en veillant à la prise en compte des situations institutionnalisées, des contextes socio-politiques, des mouvements sociaux et des mutations politiques. Les auteurs du dossier thématique de la revue *Violence* ont opté pour des méthodes et proposent des apports allant de l'approche interactionniste de l'individu à l'analyse de violences politiques, étatiques ou paramilitaires, plus systémiques. Ici, une forte attention est donnée au souci de théoriser depuis plusieurs disciplines des « processus de transformation sociale qui se dynamisent eux-mêmes » (Welzer 2007 : 18).

Les travaux sur les génocides se redessinent également à la lecture du dossier thématique. Les études montrent généralement le rôle central de l'idéologie, essentiel, qui a accompagné souvent la capacité d'organisation d'un Etat répressif, s'appuyant sur les médias et les dirigeants locaux dans l'appel à la destruction pour sauver une nation. Pour ne citer qu'un exemple, le cas indonésien, le film *The Act of Killing* (Oppenheimer 2012) est édifiant : les « gangsters » (les hommes libres) et paramilitaires des Jeunesses Pancasila sont à l'origine de la mort de plus d'un million de communistes dans les années 1965-66. Ils continuent d'être au pouvoir et de persécuter les opposants. Les meurtriers non seulement se vantent de leurs actes, mais acceptent de les rejouer pour que l'histoire soit écrite par eux-mêmes plutôt que par d'autres, notamment les enfants de communistes. Le film donne à voir des scènes de torture jouées avec une légèreté déroutante, où les exécuteurs inventent des techniques de mise à mort visant à éviter de faire couler trop de sang. Le cas indonésien est à l'image de ces situations où l'idéologie joue un rôle fondamental dans la création d'un ennemi politique à éliminer, où les exécuteurs obéissent au commandement et deviennent de véritables héros, le passage à l'acte devenant dans un tel contexte une action légitime et préventive pour se protéger soi et son groupe.

Au contraire, alors que la déshumanisation est l'un des éléments généralement adossés à l'idéologie pour préparer le passage à l'acte, Nicolas Mariot développe une analyse des interactions directes entre bourreaux nazis et victimes juives pour déconstruire l'idée que la déshumanisation des exécuteurs envers leurs victimes soit nécessaire pour passer à l'acte : il analyse trois cas, d'interconnaissances, d'interpellation pour des motifs divers et d'empathie. En revenant aux formes routinières et pragmatiques de la production des violences, Mariot relit les sources déjà existantes pour interroger l'idée que les bourreaux seraient froids, sans émotions et cruels. La déshumanisation ne serait donc pas une étape nécessaire au passage à l'acte. Plus encore, l'empathie des exécuteurs envers les victimes, notamment les femmes et les enfants, a été non seulement présente, mais elle n'a aucunement empêché leur mise à mort, renversant l'idée que la cruauté et la déshumanisation l'emportent pour tuer. Cette thèse éclaire d'autres cas et explique en partie pourquoi, dans le cas rwandais, le degré de planification n'a pas été aussi anticipé et que le génocide s'est déroulé à une vitesse absolument stupéfiante, sans qu'il y ait nécessairement déshumanisation de l'adversaire ou adhésion à l'idéologie de la haine.

Enfin, l'une des clés majeures de la compréhension du phénomène du passage à l'acte est la dimension temporelle et son caractère dynamique. Je l'ai déjà dit, plusieurs contributions du dossier thématique de la revue *Violence* vont dans le sens d'un dépassement de la dichotomie qui oppose trop souvent les approches processuelle et situationnelle : les motivations évoluent et modifient à leur tour les situations, dans une démarche dynamique qui ne fige pas l'aboutissement d'une situation. Ces éléments, au même titre que l'engagement individuel et collectif, font du passage à l'acte ce qu'Olivier Filleule notait déjà en 2001, à savoir « un phénomène variable, à la fois en intensité et en durée, qui évolue en fonction de variables contextuelles et situationnelles, qu'elles soient d'ordre social ou individuel ». L'approche interactionniste pionnière et radicale de Randall Collins a joué un rôle essentiel dans l'analyse de ce qu'il appelle ici la « forward panic », la tension de la confrontation qui à la fois cède et ouvre la voie à la violence, par un effet d'emballement et de « spirale » de la violence dynamique. Sa contribution place au cœur de l'analyse la temporalité pour comprendre pour quelle raison la violence arrive à un moment donné et pas à un autre. Ces moments du passage à l'acte violent sont des pivots (*turning points*) intimement liés aux échelles de la violence : l'accroissement d'un conflit, le nombre de personnes qui y participent, leur organisation, et, pourrait-on ajouter, le rapport entre soulèvements populaires, mouvements civils armés et violences d'Etat qui modifie ce que Weber nommait le « monopole de la violence légitime ».

Résister à passer à l'acte et limiter la violence

Ce dernier aspect, peut-être sous-développé dans les contributions, est d'une manière générale sous-étudié dans les études sur les violences extrêmes, alors qu'il mériterait une attention particulière, ne serait-ce que, paradoxalement, parce qu'il permettrait de mieux cerner les conditions d'émergence de la violence. Il ne s'agit pas ici de revenir sur l'immense littérature du post-conflit, des programmes de démobilisation, de la justice transitionnelle ou des politiques de mémoire (FMSH 2019, 90- 153), mais plutôt de prendre le sujet du passage à l'acte par son contre-point, comme le fait Adam Baird (2012) qui, dans une étude sur les jeunes des quartiers en Colombie, montre que certains ne sont pas devenus membres de gangs : pourquoi dans un

contexte de violence généralisée, « certains » individus ou groupes ne passent-ils pas à l'acte ? Comment existe-t-il en même temps des scénarios d'escalade des violences et des situations de modération de la violence ?

Si la résistance au génocide a été intégrée à l'Encyclopédie sur les violences de masse, c'est parce que cet angle complète la compréhension des bourreaux, des génocidaires et, partant du passage à l'acte. Certains résistent à entrer dans la violence, parfois même tout en étant radicalisés, d'autres y consentent, comprennent, voire adhèrent à la violence des groupes armés, mais ils n'y arrivent pas ou refusent eux-mêmes de la pratiquer. D'autres au contraire, proclament la non-violence, parfois en soutenant la voie armée d'autres. On trouve des éléments de résistance à des violences généralisées, voire de non-violence assumée, souvent d'obédience religieuse, dans les études de massacres ou de dynamiques génocidaires (Melenotte 2014 ; Roisin 2017). Même s'ils représentent une minorité, cela permet de nuancer l'idée que « tous » les acteurs aient participé aux violences extrêmes et de masse. Si l'on admet le caractère dynamique et changeant du passage à l'acte, il est alors possible d'envisager comment un Hutu peut tuer un Tutsi un jour et, à l'inverse, en épargner un autre le lendemain. Pour cela, il est utile de rappeler que Welzer invitait déjà à complexifier l'analyse des comportements individuels des exécuteurs, en évitant les généralités pour « décrire comment les exécuteurs se percevaient eux-mêmes en commentant leurs meurtres et dans quel cadre interprétatif ils étaient capables de situer leurs actes » (2007 : 16).

La dimension temporelle est là encore un autre élément important relevé par les contributeurs et qui aide à comprendre la limitation de la violence. De même que celle-ci peut « prendre » rapidement, elle peut également s'éteindre rapidement, comme le montre Randall Collins au sujet des interactions violentes de petite dimension (incluant le face à face ou petits groupes d'individus). La prise en compte du rythme et de l'intensité d'une démobilisation, d'une défection, ou d'un conflit violent est là encore fondamentale pour comprendre aussi bien les causes de l'engagement que le passage à l'acte lui-même, ce qui implique d'intégrer la longue durée à l'analyse de l'engagement et du contexte du passage à l'acte lui-même.

Réfléchir aux facteurs qui poussent ou accélèrent les violences extrêmes ou de masse permet aussi de réfléchir à ceux qui les freinent et les modèrent. Dans son étude comparative, Scott Straus (2015) montre que des situations peuvent contenir tous les ingrédients d'un génocide sans pour autant y aboutir. La comparaison entre la Shoah, la Bosnie, le Rwanda et le Cambodge fait généralement apparaître des facteurs communs aux génocides : la pauvreté, la division ethnique, la crise politique étatique, etc. Pour autant, les situations génocidaires partagent de nombreuses caractéristiques avec d'autres pays où l'escalade des violences peut être extrême sans aboutir pour autant à un génocide : la guerre civile, le conflit armé, l'instabilité politique et économique, la transition d'un parti unique à un parti pluriel, les inégalités économiques, les disparités sociales, les divisions ethniques et les discriminations raciales, les véhicules de la propagande, les « intermédiaires de la violence », etc. Ainsi, le génocide peut-il se rapprocher d'une stratégie contre-insurrectionnelle dans la défaite des ennemis de la guerre. Par exemple, la Côte d'Ivoire partage beaucoup de caractéristiques avec le Rwanda (galaxie patriotique, discrimination contre les musulmans, les médias de la haine, l'idéologie de l'ivoirité), mais malgré tout la violence y a été limitée en comparaison avec le Rwanda et le Soudan. Au Mali, malgré la révolte touarègue envers l'Etat, l'incivilité politique, la transition politique et les

violences dans les années 1960, l'Etat a opté pour négocier avec les acteurs violents et a ainsi limité la violence. Straus réintroduit à la fois le jeu d'échelle à prendre en compte la « production coordonnée » des agents violents pris entre les dynamiques locales et l'Etat, les récits fondateurs qui produisent l'idéologie, mais également l'état de guerre sous-jacent, ou non, dans le type de passage à l'acte.

Comprendre le passage à l'acte « à rebours » : les disparitions (forcées) comme révélatrices de la violence

Qu'est-ce que l'étude des disparitions forcées nous apprend sur le passage à l'acte dans des contextes de violence extrême ?

Le Mexique contemporain, notamment à partir de la guerre « contre le narcotrafic » mise en place en 2006, s'est transformé en une « terre de disparitions ».

En premier lieu, les disparitions forcées dans les contextes d'affrontements territoriaux entre des groupes armés (publics et privés) font partie d'une longue chaîne de production de la violence. Cette chaîne productive de la mort apparaît comme une forme très organisée de gérer les relations entre les groupes criminels eux-mêmes, entre ceux-ci et les institutions publiques et entre eux et la société civile.

Faire disparaître une personne est en effet une modalité de la violence extrême qui se conjugue avec des modalités de mises à mort dans divers contextes socio-politiques et historiques, allant du nazisme (décret nazi « Nuit et Brouillard » de 1941) aux « nouvelles disparitions », en passant par les dictatures et les guerres civiles en Amérique latine (Chili, Argentine, Colombie, Mexique), au Maghreb et au Moyen-Orient. Il existerait donc ce que Gatti appelle les « disparitions originaires », historiques, plus anciennes, et les « nouvelles disparitions », sans motivation (directement) politique et parfois sans intervention (directe) de l'État.

En second lieu, la violence ainsi développée se déroule selon deux principales modalités opposées mais avec une finalité commune : l'exhibition et la mise en scène des atrocités dans l'espace public (virtuel et physique) et l'occultation des personnes enlevées. À différence de l'exhibition publique de la violence, la disparition forcée implique l'utilisation d'une série de « technologies de disparition » allant des formes basiques d'ensevelissement (inhumations clandestines) à des méthodes plus sophistiquées, qui supposent des ressources matérielles plus importantes : par exemple, posséder des propriétés privées pour capturer, faire travailler et/outorturer des personnes enlevées (appelés « camps de concentration » ou « camps de travail ») ; posséder ou s'emparer des terrains pour enterrer les corps, ou les dissoudre, et développer des connaissances techniques pour faire disparaître les restes.

Le but de la disparition est varié mais la motivation est la même : se défaire du corps du délit (l'injonction pénale le dit clairement « sin cuerpo no hay delito » : sans corps, il n'y a pas de délit), empêcher aux familles de victimes d'en faire le deuil, empêcher l'identification des restes. Les techniques de « mise en disparition » sont donc plurielles et diversifiées, en fonction de l'organisation criminelle et de sa capacité à contrôler des ressources matérielle et logistique de la violence. Ces techniques couvrent un spectre large de « camouflage du crime » allant de

l'inhumation superficielle et désorganisée de corps entiers à la destruction systématique et exhaustive des restes humains.

Dans certains cas de disparition dite « forcée » (cf. Loi sur la disparition forcée entrée en vigueur en novembre 2017), la participation directe des agents de l'État a été démontrée (Ayotzinapa, Collines de Santa Fé Veracruz, San Fernando Tamaulipas, Xalisco, Nayarit, Coahuila). Au-delà de sa réalisation effective, la disparition forcée s'inscrit dans une dynamique à la fois politique, économique et territoriale. La disparition, forcée ou non, traduit à la fois la recomposition des liens entre État et crime organisé et entre État et société, dans la mesure où des collectifs de familles se mobilisent activement en quête de leur être cher et de justice, plaçant cette thématique au cœur de l'agenda politique mexicain.

Au sein de l'ANR SoV, et plus particulièrement au sein de la Tâche 3, s'est développé un groupe de recherche sur les disparitions de personnes au Mexique comme modalité permettant de mieux comprendre l'après-violence et le passage à l'acte. Grâce à ce petit noyau (Sabrina Melenotte, Paola Díaz, Luis López, Emmanuelle Corne), différentes régions du pays ont pu être couverts : le Guerrero, le Veracruz, le nord, la ville de México, ce qui a permis de décliner les variations régionales des disparitions ainsi que des problématiques spécifiques telles que les migrants disparus, les reconfigurations familiales liées à l'absence d'un proche, la bureaucratie kafkaïenne de la disparition, etc. Ces analyses feront l'objet d'un MOOK (livre/magazine), coordonné par Melenotte, qui bénéficie du soutien de l'ANR, de la FMSH, de l'URMIS et de l'IRD. Il est actuellement en cours de rédaction et s'accompagnera d'un Omnibook bilingue (français/espagnol) qui sera mis en ligne avec des vidéos, des enregistrements audio, des photographies, etc. Ces deux livrables ont pour objectif d'atteindre un public plus large que celui exclusivement académique. Le Mook pourra, une fois imprimé, être publié chez un éditeur.

Une exposition « Sur les traces des disparus » est également en cours d'organisation. Elle est le fruit de la collaboration entre la photographe Emmanuelle Corne et l'anthropologue Sabrina Melenotte (responsable de la Tâche 3). Elle est actuellement en cours de montage avec le soutien de la FMSH, de l'URMIS, de l'IRD et de La Fabrique.

Bibliographie

Adraoui, Mohamed-Ali. 2020. *Salafism Goes Global: From the Gulf to the French Banlieues*. New-York: Oxford University Press.

Alliance Athena. 2016. « Recherches sur les radicalisations, les formes de violence qui en résultent et la manière dont les sociétés préviennent et s'en protègent. Etat des lieux, propositions, actions. »

Allouch, Jean. 2019. *Nouvelles remarques sur le passage à l'acte*. Paris : Epel éditions.

Appadurai, Arjun. 2009. *Géographie de la colère : La violence à l'âge de la globalisation*. Paris : Payot.

Baird, Adam. 2012. « Negotiating Pathways to Manhood: Rejecting Gangs and Violence in Medellín's Periphery ». *Journal of Conflictology* 3 (1).

- Bartlett, J., et M. King. 2012. « The edge of violence: Towards telling the difference between violent and non-violent radicalization ». *Terrorism and Political Violence* 24 (1): 1- 21.
- Bonelli, Laurent, et Fabien Carrié. 2018. *La Fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes djihadistes français*. Paris : Le Seuil.
- Bourgois, Philippe. 2012. « Théoriser la violence en Amérique ». *L'Homme* n°203-204 (3) : 139- 68.
- Browning, Christopher. 2002. *Des hommes ordinaires, Le 101e bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale en Pologne*. Histoire 26. Paris : Les Belles Lettres.
- Claverie, Élisabeth. 2009. « Bonne foi et bon droit d'un génocidaire ». *Droit et société* 3 (73) : 635- 64.
- Combes, Hélène. 2011. *Faire parti. Trajectoires de gauche au Mexique*. Recherches Internationales. Paris : Editions Karthala.
- Crapanzano, Vincent. 2011. *The Harkis. The wound that never heals*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Crettiez, Xavier, et Bilel Ainine. 2017. « Soldats de Dieu » : *Paroles de djihadistes incarcérés*. La Tour d'Aigues/Paris L'Aube/Fondation Jean Jaurès.
- Crettiez, Xavier, Romain Sèze, Bilel Ainine, et Thomas Lindemann. 2017. « Saisir les mécanismes de la radicalisation violente : pour une analyse processuelle et biographique des engagements violents ». Rapport de recherche. Mission de recherche Droit et Justice. Paris.
- Das, V., A. Kleinman, M. Lock, et P. Reynolds. 2001. *Remaking a World: Violence, Social Suffering, and Recovery*. Berkeley: University of California Press.
- Debos, Marielle. 2013. *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres*. Paris : Karthala.
- Della Porta, D. 2006. *Social movements, political violence, and the state: A comparative analysis of Italy and Germany*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Douglas, Mary. 2005. *De la souillure : Essais sur les notions de pollution et de tabou*. Paris : Editions La Découverte.
- Ducol, Benjamin. 2015. « Devenir jihadiste à l'ère numérique. Une approche processuelle et situationnelle de l'engagement jihadiste au regard du Web ». Doctorat en science politique, Québec, Canada : Université Laval.
- Ducol, Benjamin, Martin Bouchard, Garth Davies, Marie Ouellet, et Christine Neudecker. 2018. « Numérique et radicalités violentes : au-delà des discours communs ». *Cahiers de la sécurité et de la justice. Radicalisation et extrémisme violent à l'ère du Web.*, n° 43.
- Eltringham, Nigel. 2012. « Exhibition, dissimulation et "culture". Le traitement des corps dans le génocide rwandais ». In *E. Anstett, et J.-M. Dreyfus (dir.), Cadavres impensables, cadavres*

impensés. Approches méthodologiques du traitement des corps dans les violences de masse et les génocides, Paris : Editions Petra, 93- 105.

Esparza, Marcia. 2007. « Casi la verdad: silencios y secretos en la posdictadura del general Augusto Pinochet en Chile ». *Antípoda. Revista de Antropología y Arqueología*, n° 5: 121- 41.

Feldman, Allen. 1995. « Ethnographic States of Emergency ». In Carolyn Nordstrom & Antonius C.G.M. Robben (eds), *Fieldwork Under Fire: Contemporary Studies of Violence and Survival*, 224- 52. Berkeley, Los Angeles/London: University of California Press.

———. 1997. *Formations of Violence: The Narrative of the Body and Political Terror in Northern Ireland*. Chicago: The University of Chicago Press.

Ferret, Jérôme. 2015. *Violence politique totale. Un défi pour les sciences sociales*. Paris: Lemieux Editeur.

Ferro, Marc. 2002. *Les tabous de l'Histoire*. Paris : Nil Editions.

Fillieule, Olivier. 2001. « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel ». *Revue française de science politique*. Vol. 51 (1): 199- 215.

FMSH. 2019. « International Panel on Exiting Violence. Final Report ». Paris : Fondation Maison des Sciences de l'Homme/Fondation Carnegie.

Goldhagen, Daniel J. 1997. *Les Bourreaux volontaires de Hitler. Les Allemands ordinaires et l'Holocauste*. Paris : Sciences Humaines. Seuil.

Horgan, John. 2014. *The Psychology of Terrorism*. 2^e éd. Abingdon, Oxon: Routledge.

Kepel, Gilles. 2005. *Du Jihad à la Fitna*. Paris : Bayard.

———. 2008. *Terreur et martyr. Relever le défi de la civilisation*. Paris : Flammarion.

———. 2016. *La fracture*. Paris : Gallimard/France Culture.

Khalil, James. 2017. « The Three Pathways (3P) Model of Violent Extremism: A Framework to Guide Policymakers to the Right Questions about their Preventive Countermeasures ». *The RUSI Journal* 162 (septembre): 1- 9.

Khalil, James, John Horgan, et Martine Zeuthen. 2019. « The Attitudes-Behaviors Corrective (ABC) Model of Violent Extremism ». *Terrorism and Political Violence*, 1- 26.

Khosrokhavar, Farhad. 1995. *L'Islamisme et la mort. Le martyr révolutionnaire en Iran. Comprendre le Moyen-Orient*. Paris: L'Harmattan.

———. 2014. *Radicalisation. Interventions*. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme.

———. 2015. « « Une Europe du djihadisme menace une Union mal coordonnée » ». *Le Monde.fr*, 17 novembre 2015.

———. 2018. *Le Nouveau Jihad en Occident*. Paris : Groupe Robert Laffont.

- Kilani, Mondher. 2014. « La violence extrême. L'anthropologie face à l'indicible ». In *Pour un universalisme critique. Essai d'anthropologie du contemporain*, 248- 64. Paris : La Découverte.
- Kleinman, A., Veena Das, et M. Lock. 1997. *Social Suffering*. Berkeley: University of California Press.
- Kleinman, A., M. Ramphele, et P. Reynolds. 2000. *Violence and Subjectivity*. Berkeley: University of California Press.
- Lenclud, Gérard, Elisabeth Claverie, et Jean Jamin. 1984. « Une ethnographie de la violence est-elle possible ? » *Études rurales* 95 (1) : 9- 21.
- Lévi, Primo. 1987. *Si c'est un homme*. Paris : Pocket.
- Makaremi, Chowra, Chiara Calzolaio, et Pamela Colombo. 2017. *Cultures & Conflits. Ethnographies politiques de la violence*. Vol. 103- 104. Paris: L'Harmattan.
- McCauley, Clark, et Sophia Moskalenko. 2009. « Measuring political mobilization: The distinction between activism and radicalism ». *Terrorism and Political Violence* 21 (2): 239- 60.
- . 2011. *Friction: How Radicalization Happens to Them and Us*. New York: Oxford University Press.
- . 2014. « Toward a Profile of Lone Wolf Terrorists: What Moves an Individual From Radical Opinion to Radical Action ». *Terrorism and Political Violence* 26 (1): 69- 85.
- Melenotte, Sabrina. 2014. « Caciquismes, résistances, violences. Les *Pedranos* et l'Etat mexicain dans le Chiapas post-révolutionnaire ». Doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, Paris : EHESS.
- Mesclier, Evelyne, et Valérie Robin Azevedo. 2008. *Mémoires des violences politiques*. Choiseul.
- Milgram, S. 1963. « Behavioral study of obedience ». *Journal of Abnormal and Social Psychology* 67: 371- 78.
- Naepels, Michel. 2006. « Quatre questions sur la violence ». *L'Homme* n° 177-178 (1): 487- 95.
- . 2013. *Conjurer la guerre : violence et pouvoir en Nouvelle Calédonie*. Vol. 41. En temps & lieux. Paris : Editions des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Neumann, Peter, et Scott Kleinmann. 2013. « How Rigorous Is Radicalization Research? » *Democracy and Security* 9 (4): 360- 82.
- Oppenheimer, Joshua. 2012. *The Act of Killing*. Documentaire. Final Cut for Real.
- Pérez-Agote, Alfonso. 2006. *The Social Roots of Basque Nationalism*. University of Nevada Press.
- Roisin, Jacques. 2017. *Dans la nuit la plus noire se cache l'humanité. Récits des justes du Rwanda*. Les Impressions Nouvelles.

- Rougier, Bernard. 2004. *Le jihad au quotidien*. Presses Universitaires de France.
- . 2015. *Qu'est-ce que le salafisme ?* Proche Orient. Paris : PUF.
- Roy, Olivier. 2002a. *Les illusions du 11 septembre. Le débat stratégique face au terrorisme*. Paris : La République des Idées/Seuil.
- . 2002b. *L'islam mondialisé*. Paris : Seuil.
- . 2016a. *Le djihad et la mort*. Paris : Seuil.
- . 2016b. « Peut-on comprendre les motivations des djihadistes ? » *Pouvoirs*, n° 158: 15- 24.
- Sageman, Marc. 2008. *Leaderless Jihad. Terror Networks in the Twenty-First Century*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- . 2017. *Turning to Political Violence. The Emergence of Terrorism*. Philadelphia.
- Sanford, Victoria. 2003. *Buried Secrets Truth and Human Rights in Guatemala*. New York: Palgrave Macmillan.
- Scheper-Hughes, Nancy, et Philippe Bourgois. 2003. *Violence in War and Peace: an Anthology*. London & Malden: Basil Blackwell.
- Sémelin, Jacques. 2002. « Introduction : Violences extrêmes : peut-on comprendre ? » *Revue internationale des sciences sociales* n° 174 (4): 479- 81.
- . 2005. *Purifier et détruire : Usages politiques des massacres et génocides*. Paris : Éditions du Seuil.
- Sèze, Romain. 2019. *Les Etats européens face aux militantismes violents. Dynamiques d'escalade et de désescalade*. Violences radicales militantes. Paris : Seuil.
- Sofsky, Wolfgang. 2002. *L'Ere de l'épouvante. Folie meurtrière, terreur, guerre*. Paris : Gallimard.
- Sommier, Isabelle. 2012. « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture ». *Lien social et Politiques*, n° 68 : 15- 35.
- Straus, Scott. 2015. *Making and Unmaking Nations. War, Leadership, and Genocide in Modern Africa*. Ithaca: Cornell University Press.
- Suremain, Charles-Édouard de. 2010. « Valérie Robin Azevedo, Miroirs de l'autre vie. Pratiques rituelles et discours sur les morts dans les Andes de Cuzco (Pérou) ». *Archives de sciences sociales des religions* n° 148 (4): 199- 342.
- Teboul, Jeanne. 2017. *Corps combattant. La production du soldat*. Paris : MSH, "Ethnologie de la France".
- Theidon, Kimberly. 2014. *Intimate Enemies. Violence and Reconciliation in Peru*. Pennsylvania Studies in Human Rights.

Traverso, Enzo. 1997. « La Shoah, les historiens et l'usage public de l'Histoire. À propos de l'affaire Daniel Jonah Goldhagen ». *L'Homme et la société* 125 (3): 17- 25.

Velasco-Pufleau, Luis. 2020. "Jihadi Anashid, Islamic State Warfare and the Agency of Sound". in *Crime and Music*. Dina Siegel-Rozenblit and Frank Bovenkerk (eds.), New York: Springer (in press).

Uribe, María Victoria. 2010. *Anthropologie de l'inhumanité. Essai sur la terreur en Colombie*. Paris : Calmann-Levy.

Welzer, Harald. 2007. *Les exécuteurs. Des hommes normaux aux meurtriers de masse*. Paris : Gallimard.

Wieviorka, Michel. 1988. *Sociétés et terrorisme*. Paris : Fayard.

———. 2005. *La violence*. Paris : Hachette.

[1] Pour voir l'ensemble des projets de la Plateforme : <http://www.fmsh.fr/fr/recherche/24279>.

[2] Voir le programme du Séminaire Violence et sortie de la violence (2015-2019) : <http://www.fmsh.fr/fr/recherche/29861>, ainsi que le Carnet de recherche de l'ANR SoV – Sortir de la violence (projet ANR-16-CE39-0010) : <https://sov.hypotheses.org/>.

[3] Payne qu'utilise Esparza prend pour illustrer le premier type de confession, le remord-confession, le témoignage d'Adolfo Scilingo, un tortionnaire de la dictature en Argentine entre 1976 et 1983. La confession est « idéale » pour deux raisons : l'une, car Scilingo prend ses distances de l'institution militaire et critique les autorités militaires, notamment pour avoir reconnues et rendues publiques la liste des disparus ; l'autre car il se sent trahi par les militaires argentins, ce qui l'amène à rompre le code de subordination ou de loyauté due.

[4] Marcia Esparza, "Casi la verdad : silencios y secretos en la posdictadura del general Augusto Pinochet en Chile", *Antipoda 5 Imágenes y Relatos sobre la Violencia : Versiones desde África y América Latina*, Juillet-décembre 2007, pp.121-143; Dan Foster, Paul Haupt et Marésa de Beer, 2005, *The Theater of Violence : Narratives of Protagonists in the South African Conflict*, Oxford, James Currey Ltd.; Martha K. Huggins, Mika Haritos-Fatouros et Philip G. Zimbardo, 2002, *Violence Workers : Police Torturers and Murderers Reconstructed Brazilian Atrocities*, Berkeley, University of California Press ; Leigh A. Payne, 1999, TRC, *Commissioning the Past. Confessions of Torturers. Reflections from Argentina*, communication présentée au *History Workshop and CVSR Conference*, University of Witwatersrand, pp.11-14.

[5] Voir le programme du colloque « Le Djihadisme transnational, entre l'Orient et l'Occident », organisé par la Fondation Maison des sciences de l'homme et l'Institut Montaigne du 31 mai au 2 juin 2016 : <http://www.fmsh.fr/fr/recherche/27589>